

Journal d'Eugène

12 FÉVRIER 2024

Nous souhaitons à toutes nos familles une merveilleuse St-Valentin.



Des câlins à profusion!

La semaine de relâche arrive à grands pas. Nous souhaitons à toutes nos familles beaucoup de repos et de magnifiques moments en famille!

Chantale Mercier,

directrice

*Valery Bouchard et
Julie Beaudry,*

directrices adjointes

Projet d'agrandissement phase 2

L'école St-Eugène subira à nouveau un agrandissement au cours des prochains mois. En effet, la section de l'aile des maternelles, ainsi que celle du 3e cycle, seront agrandies. Ceci nous permettra d'avoir deux nouveaux locaux de maternelles 4 ans, ainsi qu'une salle multifonctionnelle.

Vous pouvez remarquer qu'une roulette, ainsi que des clôtures de sécurité, ont été installées déjà sur la cour, près de la rue Turgeon. Dès la semaine prochaine, un périmètre de sécurité sera installé autour de la section où se feront les travaux. Ceci aura un impact important sur les entrées et sorties par la cour d'école, ainsi que sur l'aménagement de la cour. Vous recevrez, au courant de la semaine, une communication vous donnant des précisions sur les changements qui seront en vigueur dès lundi prochain le 19 février.



Cellulaires à l'école

Depuis le 31 décembre 2023, la directive du ministre de l'éducation interdisant les appareils électroniques aux écoles primaires et secondaires est en vigueur.

Chaque école est responsable de déterminer les sanctions applicables si la règle n'est pas appliquée.

Nous avons un grand nombre d'élèves qui apportent des appareils électroniques, plus particulièrement des cellulaires ou montre intelligente en classe, ce qui occasionne plusieurs distractions.



Si un élève est pris à l'école avec son téléphone cellulaire, l'enseignant ou l'adulte présent lui confisquera son appareil qu'il remettra au secrétariat. Le parent sera alors contacté afin qu'il vienne récupérer l'appareil au secrétariat.

Nous demandons aux élèves de garder ces appareils à la maison!



Comme plusieurs d'entre vous l'ont sûrement lu sur les publications Facebook de l'école ou du Centre de services, chaque école a dû mettre en œuvre un plan de rattrapage afin d'aider les

Plan de rattrapage

élèves qui ont pu être pénalisés par la grève. À l'école St-Eugène, nous avons bonifié les périodes d'enseignement ressources déjà en place. Ainsi, chaque classe pourra bénéficier de 2 à 3 périodes d'enseignement ressource par cycle et ce, jusqu'à la fin mai. Pendant ces périodes, les titulaires pourront donner du soutien nécessaire

aux élèves qui éprouvent certaines difficultés avec des notions précises.

Nous pensons que ce petit coup de pouce sera profitable pour plusieurs!

Fin d'étape

La fin d'étape est le 1er mars. Les élèves auront plusieurs évaluations dans les prochaines semaines. Il est important que vos enfants soient bien reposés à tous les matins, ce qui aura un impact positif

sur leur concentration.

Les bulletins seront disponibles sur Mozaik au courant de la semaine du 8 mars. Vous recevrez un message vous informant lorsqu'ils seront disponibles.

Il n'y a pas de rencontres prévus avec tous les parents.



Les enseignants rencontreront seulement les parents des élèves qui ont des difficultés particulières.

Période d'inscriptions

C'est la période d'inscription officielle. Si vous avez un enfant qui débute la maternelle à la prochaine année scolaire, vous êtes invités à vous présenter à l'école, entre 9h00 et 15h00, afin de compléter son inscription.

Mardi, le 13 février, le secrétariat sera ouvert jusqu'à 18h30 afin de permettre aux parents qui ne peuvent pas se présenter dans le jour d'inscrire leur enfant.

